



Ville d'Arques

Fiche d'inscription à la garderie périscolaire – Année scolaire 2020 - 2021

Attention ! L'inscription ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous les règlements

ECOLE : Classe :

| | |
|----------------------------------|---------------|
| NOM et Prénom de l'enfant: | |
| Adresse : | |
| | |
| CP : | VILLE : |

| | |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Nom du père : | Nom de la mère : |
| Prénom : | Prénom : |
| Adresse : (si différente de celle de l'enfant) | Adresse : (si différente de celle de l'enfant) |
| Tél. domicile : | Tél. domicile : |
| Tél. portable : | Tél. portable : |
| Email : | Email : |

Personne autre que les parents à prévenir en cas d'urgence :
..... Tél :

INSCRIPTION

- Inscription annuelle matin + soir (120 € à l'année, facturée chaque trimestre soit 40 €/trimestre)
- Inscription annuelle matin (60 € à l'année, facturée chaque trimestre soit 20 €/trimestre)
- Inscription annuelle soir (63 € à l'année, facturée chaque trimestre soit 21 €/trimestre)
- Inscription au forfait (4,50 €/semaine, facturée chaque mois)
- Inscription occasionnelle (1,00 €/séance, facturée chaque mois)

ASSURANCE Responsabilité Civile

Compagnie : N° de police :

AUTORISATIONS

PERSONNES (autres que les parents) AUTORISÉES À REPRENDRE L'ENFANT A LA GARDERIE (Ces personnes devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir prendre en charge l'enfant) :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

Jours et horaires d'ouverture des garderies périscolaires :

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours scolaires :

Groupe scolaire Camus

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Haut-Arques (Kergomard et Ferry)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Bourguets (Jules Lesieux)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Centre

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Basse-Meldyck

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Pour Information, merci de nous indiquer les jours et séances (matin ou soir) pendant lesquels votre (vos) enfant(s) sera (ont) en garderie.

| Jours | Garderie du Matin | Garderie du Soir | <u>OBSERVATIONS</u> |
|----------|-------------------|------------------|---------------------|
| Lundi | | | |
| Mardi | | | |
| Jeudi | | | |
| Vendredi | | | |
| | | | |

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire d'Arques et m'engage à le respecter.

J'autorise la responsable de la garderie à prendre toutes les initiatives rendues nécessaires par l'état de l'enfant en cas d'accident ou de maladie.

Date :

Signature :